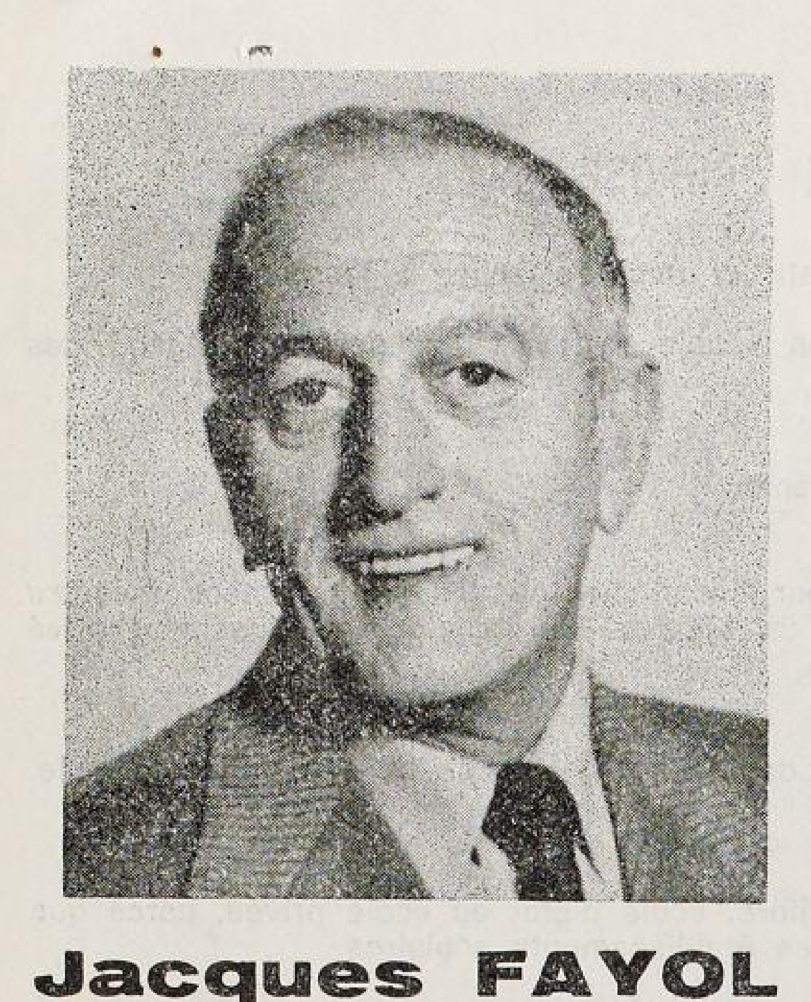


Département de la Charente-Maritime

4ᵉ Circonscription

Elections Législatives du 12 Mars 1978

RASSEMBLEMENT POUR LA RÉPUBLIQUE DE L'UNION POUR LA MAJORITÉ



Jacques FAYOL
Candidat

Michel GRENOT
Suppléant

ELECTRICES, ELECTEURS,

Il n'est pas d'exemple au monde où les socialistes au pouvoir aient pu résister à la pression communiste.

Il n'est pas d'exemple au monde non plus où les communistes, une fois parvenus au pouvoir aient maintenu les libertés.

MOSCOU, PRAGUE, BUDAPEST, BERLIN et plus récemment SAIGON et PNOM PENH résonnent encore comme un glas dans nos mémoires.

Dans ces conditions et ainsi que le rappelait Jacques CHIRAC, il n'est pas possible que les Français renoncent à leurs libertés.

Il n'est pas possible non plus que les Français acceptent que des milliers d'hommes et de femmes soient maintenus plus longtemps, dans leur condition de chômeurs.

Il n'est pas possible enfin que les Français puissent abdiquer.

Ayant depuis longtemps refusé l'aventure collectiviste et le retour des Partis qui avaient mis la France au bord de la faillite, j'ai choisi la **Stabilité des Institutions**, l'**Indépendance Nationale**, l'**Efficacité**, le **Progrès que nous envient bien d'autres Nations et la Justice Sociale.**

Le choix proposé aux Français le 12 Mars prochain sera décisif même si l'opinion publique est parfois septique ou lassée.

D'un côté, la démagogie et la surenchère d'appareils politiques qui promettent de « Changer la Vie » au moyen de **recettes électorales**, de l'autre, dans la voie que nous ouvrons, la perspective d'un monde plus solidaire et plus généreux.

L'action passée du mouvement Gaulliste porte d'ailleurs témoignage de sa volonté de progrès.

La Sécurité Sociale, c'est nous !

Le nouveau Code du Travail, c'est nous !

La mensualisation, la mise en œuvre de l'actionnariat ouvrier, le progrès régulier de la procédure de concertation et la politique contractuelle, c'est nous !

Le doublement du niveau de vie des Français en 20 ans, c'est nous !

ET NOTRE BILAN PEUT SE RÉSUMER AINSI :

AGRICULTURE :

— La situation des agriculteurs âgés s'est améliorée ;
— La productivité s'est développée ;
— La formation des jeunes agriculteurs est devenue une priorité nationale ;
— Le niveau de vie s'est élevé en milieu rural.

COMMERÇANTS ET ARTISANS :

— Leur régime d'assurance sociale a été amélioré ;
— La contribution sociale de solidarité a été imposée aux grandes surfaces ;
— Des aides spéciales ont été affectées aux commerçants âgés ;
— Le régime d'imposition a été rapproché de celui des salariés.

POLITIQUE SOCIALE :

— Développement de la participation et de la responsabilité des travailleurs ;
— Renforcement de la politique contractuelle ;
— Augmentation du minimum vieillesse ;
— Revalorisation des prestations familiales ;
— Allocation logement aux personnes âgées, aux handicapés, aux jeunes travailleurs (qui bénéficient d'une prime d'installation) ;
— Formation permanente et professionnelle permettant à tout salarié d'obtenir un congé formation décisif pour sa promotion sociale.

POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET INDUSTRIELLE :

— L'indice de la production industrielle a augmenté de 160 % par rapport à 1957 ;
— Le P.N.B., de 1960 à 1977, a augmenté en volume de 329 %.

UN PROGRAMME :

LE RASSEMBLEMENT POUR LA RÉPUBLIQUE PROPOSE :

— Une France indépendante sans compromis à l'égard de quiconque ;
— Une politique de l'économie qui s'appuie sur un plan démocratique incitatif et une croissance vigoureuse ;
— De rendre aux Français la liberté d'entreprendre ;
— D'accélérer la mise en œuvre de la solidarité nationale par une législation sociale en faveur des personnes âgées, des handicapés et des plus défavorisés ;
— Un emploi pour tous et notamment pour les jeunes ;
— La sécurité des biens et des personnes pour tous ;
— Une agriculture prospère, un commerce dynamique et une industrie puissante.

POUR NOS AGRICULTEURS :

— Un syndicalisme libre et indépendant, la maîtrise des sols, des facilités pour l'installation des jeunes, la protection contre les calamités, l'organisation des marchés, la garantie des revenus et un soutien énergique à l'enseignement privé agricole.

POUR NOS COMMERÇANTS ET ARTISANS :

— Egalité fiscale réelle. Harmonisation sociale complète. Retour à la liberté des prix. Révision de la taxe professionnelle. Amélioration de la situation des femmes de commerçants et artisans.

ÉDUCATION NATIONALE :

— Pour un pacte scolaire entre les Français : parce qu'en France l'école est libre, école d'Etat ou école privée, parce que tout est libre en dehors de l'école, la politique doit rester aux portes des établissements scolaires.

Le R.P.R. propose un pacte national en trois points :

1°) L'école doit permettre à chacun d'affirmer sa personnalité et d'épanouir ses dons.

2°) L'école ne doit pas être coupée des réalités pratiques et faciliter l'insertion de chacun dans la vie active.

3°) Les maîtres doivent consacrer tous leurs efforts à former des hommes responsables.

— Pour les enseignants : Titularisation des auxiliaires. Perfectionnement des maîtres grâce à une formation en trois ans au lieu de deux. Revalorisation matérielle et morale de leur condition.
— Pour le Sport à l'Ecole : Développement des équipements sportifs pour les jeunes. Aménagement des horaires scolaires : 3 heures d'éducation physique, 2 heures pour un sport optionnel.

POUR NOS ÉQUIPEMENTS :

(Notamment routes, logements).

— Soutien actif aux grands travaux d'infrastructure mais lutte pour la suppression des nuisances qu'ils apportent.
— Améliorer l'habitat existant et prendre les mesures propres à donner aux plus défavorisés la possibilité de se loger convenablement.

SPORT :

— Favoriser l'initiation au sport en créant un corps de moniteurs itinérants, en facilitant la pratique d'un sport au niveau du deuxième cycle.
— Encourager le sport d'élite et réaliser le plein emploi des équipements.

POUR NOS FAMILLES :

— Améliorer la condition féminine par un aménagement des prestations familiales, par un partage égal de l'autorité parentale par l'élaboration d'une **charte de la famille.**

POUR LES PERSONNES AGÉES :

— Vivre mieux et en sécurité avec un minimum vieillesse fixé à 70 % du SMIC. Un cadre de vie adapté. L'installation gratuite du téléphone. Une nouvelle assurance santé. (Extension des soins à domicile et gratuité des dépenses maladies).

Une Equipe :

Ces objectifs ne peuvent être atteints que par le travail incessant d'hommes compétents, informés des problèmes, accoutumés aux procédures. Cette équipe existe autour de Jacques FAYOL et de Michel GRENOT.

Ensemble, ils ont déjà commencé, depuis plusieurs semaines, un travail dans et pour notre circonscription. Des résultats ont été acquis : subvention, aides aux projets agréés, programmes à l'étude...

Demain, ils seront au service de notre Saintonge avec vous et pour vous.

Ils tiendront des permanences pour y recevoir les Electeurs, tous les Electeurs.

FAITES-LEUR CONFIANCE, FAITES-NOUS CONFIANCE.

Tous unis d'un même cœur, d'une même foi en la France et en la République :

— POUR BARRER LA ROUTE AUX CANDIDATS COMMUNISTES ET SOCIALISTES ;
— POUR ASSURER LA PAIX, LE PROGRÈS DANS LA CONTINUITÉ ET LA SÉCURITÉ ;
— POUR MAINTENIR LA LIBERTÉ : TOUTES LES LIBERTÉS.

DÈS LE PREMIER TOUR :

VOTER EST NON SEULEMENT UN DROIT MAIS UN DEVOIR.

Jacques FAYOL
CANDIDAT DU R.P.R.
POUR L'UNION DE LA MAJORITÉ

Remplaçant éventuel :

Michel GRENOT
MAIRE DE THÉNAC

Imp. SAVARY - 17100 SAINTES - Tél. 93.64.54